

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 150 (2005)
Heft: 4-5

Vorwort: En Suisse, l'infanterie est-elle toujours "reine des batailles"?
Autor: Jaccard, Bertrand

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ETH-ZÜRICH
10. Mai 2005
BIBLIOTHEK

SOMMAIRE

Avril-Mai 2005

| | Pages |
|---|---------|
| Editorial | |
| ■ En Suisse, l'infanterie est-elle la «reine des batailles» ? | 3 |
| Infanterie | |
| ■ L'infanterie suisse au début du XXI ^e siècle | 6 |
| ■ Historique de l'infanterie (1815-2005) | 12 |
| ■ Formation d'application – brigades d'engagement | 21 |
| ■ La vraie révolution de l'infanterie – l'instruction | 24 |
| ■ Conclusion | 33 |
| Armement | |
| ■ Politique suisse d'armement en bref | 34 |
| Br inf mont 10 | |
| ■ Le grand rapport 2005 | 40 |
| Propagande et information | |
| ■ Vivat DIPRA! | 42 |
| Professionalisation | |
| ■ Rupture d'un cycle historique long | 44 |
| ■ Sociétés militaires privées | 45 |
| Histoire | |
| ■ Prémices à l'opération «SUNRISE» | 49 |
| Compte rendu | |
| ■ Risques nucléaires | 54 |
| Revue des revues | |
| | 57 |
| SSO: comité central | |
| | I-II |
| RMS-Défense Vaud | |
| | III-VII |
| SVOR | |
| | VIII |

En Suisse, l'infanterie est-elle toujours «reine des batailles» ?

Comme toutes les armées, nous étions naguère une armée d'infanterie. Nous le sommes restés même plus longtemps que les autres. Comme toutes armées européennes, nous avons fortement réduit le nombre de nos formations d'infanterie. Et comme toutes les armées modernes, nous constatons maintenant qu'il nous manque de l'infanterie.

On a toujours cherché à remplacer l'homme par la technique, c'est-à-dire à accroître les effets de l'homme par la technique. Dans les armées comme dans l'industrie. Dans les armées, il arrive toujours un moment où, si la technique demeure indispensable, le nombre d'hommes est irremplaçable. Il faudrait les hommes *et* la technique. C'est rarement possible. Alors il faut choisir.

Les Soviétiques, qui avaient mécanisé quasiment toute leur infanterie, pouvaient à peine débarquer deux cent cinquante hommes par bataillon. Ils avaient résolu le problème en multipliant les bataillons par centaines. Ils le pouvaient ! Les groupes de fusiliers marins américains peuvent aujourd'hui se permettre d'avoir trop d'armes pour pouvoir les engager toutes en même temps mais, quand ils interviennent en zone urbaine, ce qui leur manque, ce sont les *hommes*.

La planification de l'Armée XXI avait attaqué la réforme avec l'idée: «Gardons d'abord tous nos systèmes d'armes lourdes et perfectionnées, nos flot-

tes blindées et mécanisées. On verra après pour l'infanterie et pour le reste. Les systèmes d'armes performants sont coûteux, difficiles à obtenir et malaisés à renouveler». Démarche logique, compréhensible, cohérente, mais erronée.

Ce que l'on attend des forces armées à l'engagement, ce sont des effets, mais aussi des hommes. Des hommes qui soient présents, qui occupent le terrain, qui soient capables d'agir et de réagir sur place, dans toutes sortes de situations, de la plus calme à la plus violente. Qui sachent maîtriser l'usage des armes, de façon sélective, s'il le faut, mais qui aient des égards pour les civils et les non-combattants. Qui puissent remplir les missions les plus diverses, dans tous les milieux. Bref, des fantassins !

Une armée a besoin d'une proportion raisonnable d'infanterie. Si elle en a trop, elle manque de puissance. Si elle n'en a pas assez, elle est anémiée, elle n'est pas présente, elle ne peut pas remplir ses missions. Or, en Suisse, nous n'avons pas assez

d'infanterie. Cela n'est pas un secret: on étudie actuellement comment on pourra augmenter le nombre des formations d'infanterie.

Contrairement à d'autres Armes, notre infanterie n'a jamais eu de *lobby*, de groupes de pression, de commissions, de comités de défense de ses intérêts ou d'amicales. Normal! C'était l'Arme du plus grand nombre, et cela devait suffire. Nous n'en sommes plus là, et il convient

de bien réfléchir à ce que l'on veut faire de notre infanterie.

Une armée est une organisation complexe qui recherche la conjugaison des effets et la démultiplication des efficacités, dans laquelle chaque Arme a sa place, sans aucune querelle de chapelles.

C'est dans cet esprit que nous nous proposons, dans ce numéro de la *Revue militaire suisse*, d'examiner quelles sont les missions de notre infanterie, ce

qu'elle peut faire, quelle est son instruction et comment on peut l'engager.

Un article précise la place de l'infanterie dans l'armée, nous examinons concrètement les nouveautés dans l'instruction et présentons un historique de l'infanterie dans notre armée.

**Div Bertrand Jaccard,
Commandant de la Formation
d'application de l'infanterie**

10^e Colloque de printemps de l'Académie militaire

Ethique dans la politique, l'économie et l'armée

Le 10^e Colloque de printemps de l'Académie militaire de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich est consacré au thème complexe et actuel de l'éthique. Le directeur de l'Académie militaire, le brigadier Rudolf Steiger, qui a réussi à rassembler des conférenciers exceptionnels, est récompensé par la présence d'un nombreux public dans l'Auditoire maximum de l'Ecole polytechnique.

En introduction, le brigadier Steiger souligne l'étroite collaboration – un cas unique – entre une école polytechnique et une académie militaire, avant de se focaliser sur l'avenir et les définitions du concept «Ethique», ce qui nécessite un détour par la Grèce antique. Le président du Conseil d'Etat zurichois, Ruedi Jeker, traite de l'éthique et de la politique, qui sont étroitement liées depuis l'Antiquité. La dignité humaine forme le noyau de la Constitution et du droit, une valeur plus importante que la vérité qui apparaît pourtant comme une autre base de l'éthique en politique. Le recteur de l'Ecole polytechnique, Konrad Osterwalder, voit l'éthique dans trois aspects de la science: dans la recherche, dans l'appréciation des risques et dans le respect face à la nature. Le commandant de corps Luc Fellay, chef des Forces terrestres, traitant de l'éthique à l'armée, souligne qu'«il n'y a d'éthique que lorsqu'il y a liberté». L'éthique militaire peut se trouver confrontée avec le devoir militaire. L'éthique militaire est un ensemble de règles de conduite, par exemple les *Rules of Engagement*; dans notre armée de milice formée de citoyens-soldats, on retrouve forcément l'éthique de la société en général. L'éthique militaire découle de l'éthique civile. Le dilemme du soldat reste, malgré tout, doit-il obéir à un ordre ou à sa conscience?

Col Roland Haudenschild